

# INSCRIPTIONS EN SECONDE AU LYCEE SAMUEL BECKETT

Le dossier d'inscription sera distribué par votre collège d'origine. Une date et une heure d'inscription sont indiquées dessus. Seul un responsable légal de l'élève sera habilité à procéder à l'inscription.

## Les dossiers d'inscription seront à rendre au lycée le lundi 4 juillet.



La notification ne vaut pas inscription, vous devez vous rendre au lycée avec les pièces à fournir pour être inscrit.

### PIÈCES À FOURNIR LE JOUR DE L'INSCRIPTION

- L'EXEAT - Certificat de fin de scolarité (remis par votre collège)
- La notification d'affectation (remis par votre collège)
- 5 photos d'identité (avec vos nom et prénom au dos de chaque photo)
- Le cas échéant, un extrait de jugement de divorce, ainsi que l'adresse du 2<sup>ème</sup> parent
- Un R.I.B.
- L'attestation CAF de paiement ou calcul de la Région pour le calcul du prix du repas
- Un chèque de 35€ pour la demi-pension à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Samuel Beckett (avec vos nom et prénom au dos)
- Les photocopies des 3 derniers bulletins scolaires
- 1 justificatif de domicile
- Une photocopie intégrale du livret de famille
- L'attestation d'assurance **pour l'année scolaire 2022/2023** (à transmettre à la rentrée au professeur principal si non remis le jour de l'inscription)
- Une photocopie d'une pièce d'identité de l'élève.

**LA RENTREE AURA LIEU LE :**

**Jeudi 1er septembre 2022 à 8 heures**